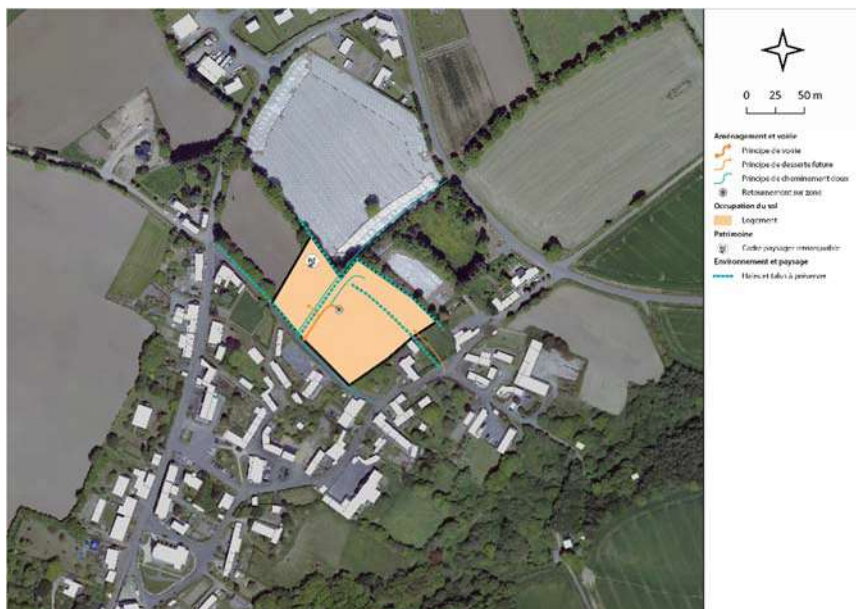


SECTEUR 1. RUE DES FORGES



Au nord du bourg, le site est destiné à accueillir dix à onze nouvelles constructions.

Les limites boisées existantes doivent être conservées au maximum. À titre dérogatoire et exceptionnel, quelques ouvertures peuvent être créées, sous réserve de mesures compensatoires suffisantes. Compte tenu du contexte paysager, un traitement végétalisé des limites séparatives doit être favorisé.

L'accès au site peut être réalisé de manière commune par la rue des Forges ou démultipliée en cas d'opérations indépendantes.

Afin de relier le centre-bourg au croisement de Ker'Anna, plus au nord, un cheminement doux, passant par le site retenu, doit être prévu.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur et de la centralité.

Superficie :	0,91 hectare		
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :	12 logements / hectare		
Nombre de logement (min) :	11		
Nombre de logements sociaux (min) :	1		
Système assainissement privilégié :	Individuel		
Programmation estimée :	2023-2027		